

CENTRE EUROPEEN D'ART FANTASTIQUE

Secrétariat

Rue du Village, 38

4690 Eben-Emael

Belgique

+32 / (0)474 / 741.117

+32 / (0)4 / 286.56.46

+32 / (0)4 / 351.81.87

artfantastique@cybernet.be

<http://artfantastique.be/>

Avec le soutien d'Interreg Meuse-Rhin

APPEL A PROJET

Parvenir à la PAIX...

26^{ème} exposition - art fantastique

Les citoyens d'Europe vivent sous la menace d'une guerre

La peur, l'angoisse, l'anxiété, le cauchemar habitent chacun...

Parvenir à la Paix !

Ouvre le chemin vers l'Avenir

C'est une question politique ? Oui

C'est une question militaire ? Oui

C'est une question qui touche le cœur et le corps de chacun ! Oui

C'est une question de morale, d'apaisement, de sécurité ? Oui

C'est une question d'Art de Vivre ? Oui

C'est notre affaire à tous, le droit d'exister dans la sérénité ? Oui

C'est le grand thème de notre exposition 2026-2027

A l'œuvre les artistes !

Pour cet événement nous créons le prix du Public pour le meilleur projet répondant à l'appel.

Rentrée des candidatures

Nous attendons les candidatures des artistes intéressés par le thème de cette nouvelle exposition jusqu'au

28.02.26

Le comité de sélection se réunira en mars 2026. (Composition en annexe)

Le formulaire et les conditions de participation ci-joints vous permettent de poser dès à présent votre candidature.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et nous restons à votre disposition pour toute informations complémentaires que vous jugeriez utile.

En espérant vous lire et vous rencontrer bientôt dans le cadre de « **Parvenir à la PAIX...** »

Nous vous prions d'agréer, Chère Amie, Cher Ami artiste, nos salutations les meilleures.

Pour le comité d'organisation

Marc Garcet
Administrateur

Qu'est-ce que le Centre Européen d'Art Fantastique ?

Le Centre Européen d'Art Fantastique lance son appel à projet annuel pour sa 26^{ème} exposition internationale de sculptures et d'installations plastiques dans le parc de la Tour d'Eben-Ezer à Eben-Emael, Liège, Belgique, en coopération avec Interreg Meuse-Rhin.

Créé en 1999, le centre poursuit des objectifs d'ouverture et de promotion de l'ART.

Nos moyens :

- Réunir les courants contemporains de l'expression artistique dans le domaine de la sculpture et des installations plastiques.
- Exposer et faire connaître des artistes de l'Union Européenne et plus particulièrement de l'Eurégio Meuse-Rhin
- Mettre en valeur la création dans le parc d'Eben-Ezer où l'élément naturel est partie prenante à la création.
- Être un forum de rencontres et d'échanges d'art et d'idées entre les artistes, les académiciens, les ateliers d'artistes et les associations artistiques.

Les 25 premières expositions « *Dis-le à Alice, Dialogues de l'Art et de l'Arbre, Homme et Lumière, Métamorphoses, Oiseaux de feu, La Clairière aux Centaures, Aux Portes du Soleil, Au Fil du Temps, Générations Terre, Un Nouveau Monde, Couleurs et Cultures, Fraternité !? En question, Aimé... ! Résister ! Entre Doute et Beauté, Vivre, Vive la Paix pour survivre, Unir les espérances, L'enfant m'a dit, Une nouvelle rencontre des Lumières, Créer maintenant pour vivre demain, Une nouvelle jeunesse à la vie, Ancrer la Paix, Du Bonheur en Partage et Un bout de chemin ensemble* » ont accueilli plus de 475000 visiteurs depuis mai 2000.

Nous vous invitons à consulter le site <http://artfantastique.be/>

2026– 2027 - APPEL A PROJETS – « Parvenir à la PAIX... »

26^{ème} Exposition Européenne d'Art Fantastique de sculptures et d'installations en plein air.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Lancement en septembre

1. Le CEAF lance un appel à projets aux artistes européens, aux Académies et Instituts d'Arts Plastiques ainsi qu'aux artistes ayant participé aux précédentes expositions. (**Sculpture, peinture, photographie sur toile...**)
2. Les candidatures seront reçues **du 01.10.25 au 28.02.26** sur présentation du document joint. **Aucune candidature ne sera acceptée passé ce délai.**

Sélection des œuvres en décembre

3. Le choix des exposants est opéré, parmi toutes les candidatures reçues, par un Comité de Sélection, 3 mois avant le début de l'exposition, **au plus tard le 30 mars 2026.**
4. L'artiste présente le plus largement possible son œuvre, par un document écrit, un visuel (photos, dessin, croquis etc.) justifiant l'intention de la création à l'usage du comité de sélection sera joint.
5. Complémentairement les candidats présenteront des références d'expériences antérieures.
6. **L'œuvre installée doit obligatoirement correspondre au projet retenu par le Comité de Sélection.**
7. Toute modification apportée, sera considérée comme nouveau projet qui devra être

présenté au Comité de Sélection.

Le comité organisateur se réserve le droit de choisir 3 œuvres supplémentaire hors sélection

• Pr
é
en
t
atio
n,
co
ns
er
va
tio
n
e
t
pr
ot
ec
tio
n
de
s
œ
uv
re
s

8. Les œuvres sont mises à la disposition du CEAF par les artistes, pour toute la durée de l'exposition, à titre gratuit et ne peuvent être retirées avant **le 15 juin 2027**.

9. Aucune commission n'est perçue par le CEAF sur la vente éventuelle des œuvres exposées.

10. Les œuvres exposées sont couvertes par une assurance à charge du CEAF pour une valeur de maximum 10.000 €.

11. Toutefois les dégradations inférieures à 1.000 €, ne pourront être prises en compte. Les frais de restauration seront supportés par les organisateurs au prix des matériaux utilisés.

12. Les œuvres seront installées avec un maximum de garantie et de sécurité (fixation au sol, stabilité, garantie à toutes les éventualités extérieures.)

13. La valeur à assurer pour les œuvres est fixée sous la responsabilité du souscripteur du contrat d'assurance. Les artistes doivent donc communiquer à l'organisateur de l'exposition les valeurs des œuvres qu'ils prêtent. Cette valeur doit être déterminée en tenant compte du coût des matériaux utilisés et des heures de travail accomplies pour réaliser l'œuvre.

En cas de dommage ou de perte totale, l'indemnisation sera déterminée en tenant compte de la valeur déclarée et de l'évaluation réalisée par l'expert mandaté par l'assureur.

14. Le CEAF décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces conditions.

15. Un état de l'œuvre est établi par convention entre l'artiste et l'organisateur.

• Tr
ès
im
po
r
an
t

.
L'
œ
uv
re
pr
és
en
té
e
de
vr
a
êtr
e
dé
cri
te
da
ns
se
s
di
m
en
si
on
s ,
(h
au
te
ur
-
lar
ge
ur
-
pr
of
on
de
ur
-
po
id
s).

.
**H
au
te
ur
mi
ni
m
u
m**

10
0
c
m,
dé
cri
re
la
qu
ali
té
de
s
m
a t
éri
au
x
uti
lis
és,
de
gr
é
de
fra
gil
ité
et
rés
sis
tance
aux
int
er
pé
rie
s
ainsi
que
le
mod
èle
d'
an
cr
age.
•

Po
u
r
t
o
u
t
e
p
i
è
c
e
s
u
r
s
o
c
l
e
o
u
s
u
p
p
o
r
t
b
o
i
s
l
a
d
i
m
e
n
s
i
o
n
e
s
t
a
u
m
i
n
i
m
u
m
d
e
12
0
c
m
de
ha
ut
eu
r
x
0.
80
c
m
de
la
rg
eu
r.
Le
s
o
c
l
e
a
i

ns
i
qu
e
la
pi
èc
e
de
vr
on
t
êtr
e
an
cr
és
de
m
an
ièr
e à
êtr
e
pr
ot
ég
és
au
m
ax
im
u
m.
Le
s
œ
uv
re
s
ho
rs
di
m
en
si
on
s
ne
so
nt
pa
s
as
su
ré
es.

Le
s
œ
uv
re
s
se
ro
nt
co
nç
ue
s
en
te
na
nt
co
m
pt
e
de
ce
s
é
l
é
m
en
ts
**(le
s
m
a
t
é
r
i
a
ux
de
s
œ
uv
re
s
se
ro
nt
ch
o
i
sis
de
m
a
n
iè
r
e**

à
po
uv
oi
r
re
st
er
1
an
à
l'e
xt
ér
ie
ur
;
ne
se
ro
nt
pa
s
re
te
nu
es
les
œ
uv
re
s
ne
ré
po
nd
an
t
pa
s
au
x
cr
itè
re
s
dé
cr
its
)

•

Pr
o
m
oti
on

18. Le C.E.A.F. prend en charge tous les frais liés à la promotion de l'Exposition

(affiches, folders, catalogue, émissions radio et télé, presse, ...).

19. Le C.E.A.F. dispose de deux sites internet : www.mmmproductions.com et <http://artfantastique.be/>

Durée de l'exposition

20. L'exposition se déroule pendant une année et est **installée à l'extérieur** dans le parc arboré de la Tour d'Eben-Ezer à Eben-Emael. Elle est montée en fin juin et se clôture en juin de l'année suivante. Les dates de montage et démontage sont fixées par les organisateurs.

21. Personnes de contact :

- Isabella Calisti (0474/ 74.11.17- 04/286.56.46)
- Corry Schoenmakers (0499/ 21.38.75)

NB : Si l'œuvre est construite sur place par l'artiste, les modalités d'accueil seront définies avec le secrétariat.

OFFRE DE PARTICIPATION

A LA 26^{ème} EXPOSITION EUROPEENNE D'ART FANTASTIQUE « Parvenir à la PAIX... »

A remplir en lettres capitales et à joindre impérativement au dossier

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Titre de l'œuvre :

Texte explicatif pour le catalogue en annexe (maximum 15 lignes)

DESCRIPTION DU PROJET *

.

.

Matière, dimensions et poids :

Commentaires ou propositions à l'intention des organisateurs :

Documents joints (photos, dessins, croquis, CV)

Acheminement de l'œuvre

**Désire participer à la 25^{ème} exposition « Parvenir à la PAIX... »
et déclare accepter les conditions générales de participations.**

« Lu et approuvé »

Signature :

Les dossiers incomplets ou non signé, ne seront pas pris en considération.

- Les explications du projet peuvent faire l'objet d'une note annexe.

SCULPTURES ET INSTALLATIONS EN PLEIN AIR

COMITE DE SELECTION DE LA 26^{ème} EXPOSITION

Mady ANDRIEN Sculpteur

Grâce GARCET Céramiste

Michel MAASSEN Multi Media Maastricht

Michel MOUVET Sculpteur

Marianne PONLOT Sculpteur et professeur à l'Académie des Beaux-Arts
de Liège

José STERKENDRIES Architecte – Enseignant à l'Institut Lambert Lombard
de Liège

SNEED Sculpteur

Anne-Charline RONDAS Sculpteur

Juul SADEE Plasticienne

Jaak GEERITS Sculpteur

Thierry GROOTAERS Artiste – peintre

Wim RUTTEN Artiste humain